

LE GUMONTOIS

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2017

Budget

Le budget 2017 s'équilibre à :

143 948 € en Fonctionnement

95 782 € en Investissement

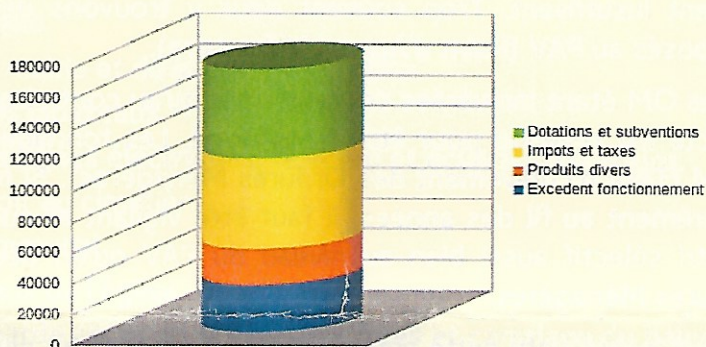
Répartis de la façon suivante :

Billet du Maire

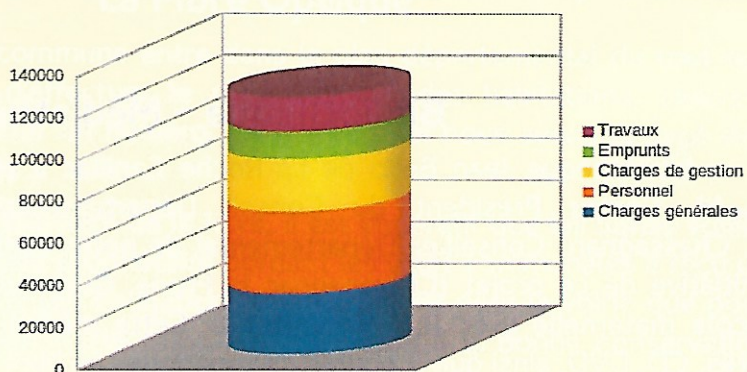
L'année 2017 se termine. Bientôt quatre ans que par vos suffrages vous nous avez confié les clefs de Gumond. Depuis 2014 les travaux d'investissement s'élèvent à 300 000 €. D'autres projets sont dans les cartons en attente de subventions. Tout n'est pas simple pour autant. Depuis quelques jours, se greffe la démission d'un conseiller municipal. Plus d'un tiers du conseil ayant démissionné, vous serez appelés à voter pour une liste complémentaire avant la fin du premier trimestre. Quatre membres du conseil, par respect des électeurs continuent leur travail. Une équipe recomposée verra le jour et je suis confiant quant à la continuité de l'action.

Jean-Pierre Peuch

Recettes



Dépenses



Bonne année à tous

et

Meilleurs vœux

Nouveaux habitants

Bienvenue à :

Mr Thomas Boone et Mlle Marie Devarenne

à Laborde

Tulle Agglo et vie communautaire

Tulle Agglo a réalisé la réfection de la route des Fraux, pour le plus grand confort des usagers. Pour les années suivantes, notre commune n'est pas oubliée, un programme triennal a d'ors et déjà été proposé à vos élus.

Une nouvelle tournée de ramassage des ordures ménagères est en place depuis janvier 2017.

Dans le cadre de la loi NOTRE, en 2018 la communauté prendra la compétence "eaux usées".



Valorisation des ordures ménagères

Après contrôle des bacs d'OM (Ordures Ménagères), nous constatons que le tri sélectif est encore très nettement insuffisant. Trop souvent nous y trouvons des cartons et autres déchets qui devraient être déposés au PAV (Point d'Apport Volontaire).

Pour rappel, les OM étant incinérées coûtent alors qu'au contraire le recyclage rapporte puisque ce qui est collecté est revendu pour être transformé. Les tonnages (OM et collecte tri) servent au calcul de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Si nous ne voulons pas voir la TEOM augmenter exagérément au fil des années, il faut être vigilant et augmenter le volume de la collecte des déchets en tri sélectif aussi bien au niveau du PAV qu'en déchetterie de façon à diminuer le tonnage des Ordures Ménagères.

Par contre, nous avons noté cette année un grand progrès au niveau de la propreté du PAV. Nous ne retrouvons plus que très rarement des cartons posés au sol emplis de divers objets à recycler ou non. Nous tenons à vous en remercier et comptons sur vous pour qu'en 2018 il n'y en ait plus du tout. Tout ce que vous ne devez pas mettre dans les bacs doit être porté en déchetterie.

Bibliothèque - Médiathèque Jean Bello

La bibliothèque Jean Bello de La Roche Canillac a été inaugurée le 07/11/2017 en présence de M. Costes Président du Conseil Départemental, M. Breuilh Président de Tulle Agglo, M. Chassagnard Conseiller Départemental de notre canton, Mme Bello, les élus des 3 communes à l'initiative de ce projet (Champagnac la Prune, Gumond, La Roche Canillac) ainsi que les élèves de l'école maternelle avec leur enseignante. Cette médiathèque est ouverte à tous. Vous y trouverez livres, CD, DVD, ainsi que 2 postes informatiques en libre accès.

Bibliothèque Médiathèque Jean Bello

7 rue du Barry du Bos

19320 LA ROCHE CANILLAC

Horaire d'ouverture :

Mercredi de 14h30 à 17h30

Samedi de 09h30 à 12h30

Courriel : bibliothequejeanbello@orange.fr

Tél : 05.44.40.55.36



Travaux 2017

Après une année 2016 bien remplie et avec quelques incertitudes budgétaires liées à l'intégration dans Tulle Agglo, nous sommes restés prudents sur nos investissements pour ne pas mettre en péril les finances communales.

- Réalisation d'un colombarium et d'un jardin du souvenir.
- Remplacement des vitraux de l'église et habillage des tableaux électriques (en cours).
- Remplacement du garde corps du balcon de la salle polyvalente (en cours).
- Acquisition et réfection d'une bibliothèque pour mettre en valeur l'ensemble des livres reliés offerts par M. Coutereau
- Reliures des registres d'état civil.

Travaux 2018 à 2020

Le conseil départemental souhaite établir un plan d'aménagement sur trois ans avec chaque commune afin de mieux prévoir les subventions.

Le conseil municipal a déposé des dossiers pour les travaux suivants :

- Réfection des ponts du Gaud.
- Réfection de la cour de la mairie et de la place de l'église.
- Revêtement du chemin des Libazeaux.
- Fin de l'enfouissement des lignes électriques, télécom et éclairage du bourg.
- Réfection totale du reposoir au cimetière.
- Création d'un ossuaire communal.
- Fin de réalisation des vitraux de l'église.
- Fin du remplacement du garde corps de la salle des fêtes et carrelage du balcon.

La Fibre Optique

En 2018 notre commune entre dans le plan départemental du tout numérique. Afin d'effectuer le raccordement des habitations, chacune d'elles doit comporter un numéro. C'est pourquoi nous avons engagé des travaux d'adressage.

Pour le bon déploiement de la fibre, il est impératif que les lignes soient dégagées. Chaque propriétaire bordant les voies communales a reçu un courrier lui rappelant ses obligations d'égoutage tant pour la voirie que pour les lignes électriques. Cette obligation contribue à la bonne conservation des chaussées.



Fleurissement 2018

Un grand merci aux habitants qui ont participé au fleurissement de la commune ainsi qu'à son entretien.

Pour 2018 nous espérons être plus nombreux afin d'alléger la charge de travail des bénévoles. Nous souhaiterions récolter des plantes vivaces pour les installer autour de la réserve incendie, au bourg et dans les villages.

Merci pour votre collaboration, notre cadre de vie s'en trouvera égayé pour le bien-être de tous.

Vie communale

En 2017 :

Voeux et galette

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre suivies d'un apéritif.

L'atelier équilibre, pendant dix semaines a regroupé une douzaine de personnes de Gumond et des communes environnantes.

En juin deux chorales sont venues donner vie à notre église et enchanter nos oreilles.

En septembre nous avons partagé un repas avec nos aînés.



En décembre, le repas du téléthon a été organisé par les bénévoles des trois communes (Champagnac la prune, Gumond et La Roche Canillac) dans notre salle polyvalente.

Pour 2018 :

21 Janvier à partir de 15h Voeux du conseil municipal suivi d'une galette "Musicale"

16 septembre, repas des aînés.

Commémorations du 8 mai et du centenaire du 11 novembre.

Vie des associations

En 2017 :

Concours de Belote en mars

Feu de la Saint Jean précédé d'un repas à la salle des fêtes avec accompagnement musical.

Fête votive fin juillet avec repas champêtre.

Le samedi a été animé par le moto club de saint paul

Le dimanche ont eu lieu un vide grenier et un spectacle équestre.

Depuis deux ans et tous les 15 jours, un atelier aquarelle a lieu à la salle des fêtes.

Regroupements de communes

On constate des regroupements ou fusions entre communes. Nous aimerions connaître votre opinion pour, peut-être, "planter les jalons" et définir ensemble une nouvelle page pour Gumond.

Vie de villages

Un repas convivial réunissant les habitants de Grafeuille a été organisé dans la Grange de Patrick Marque.



Ils nous ont quittés

Mme LEYGONIE Elise le 01/01/2017 M. LEYGONIE François le 22/10/2017

Mme PICARD Jeanne le 05/03/2017 M. PICARD Jean-André le 19/05/2017

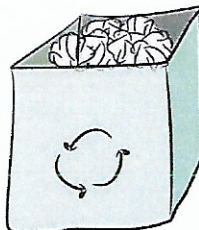
Ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2017, le ramassage des ordures ménagères se fait :

Un mercredi sur deux (semaines paires) et tous les mercredis du 3 Juillet au 6 septembre.

Il n'y a plus de ramassage au sac.

(Seuls les containers seront collectés)



Déchetterie de Gros Chastang

Téléphone :

06 78 62 92 09

Ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi

de 13h à 17h l'hiver

de 14h à 18h l'été

Samedi

de 9h à 12h, et de 14h à 17h 30 l'hiver

de 9h 30 à 12h et de 14h à 18h l'été.

Tournée des commerçants

Boulangier de Saint Paul

Village du Breuil et de Leyssac

Boulangier de Saint Martial

Le Fagnat et La Vedrenne

Boulangier de La Roche Canillac

Mercredi, Samedi

Mercredi, Samedi

Lundi matin

Jeudi matin

Samedi matin



Epicier de Saint Pardoux

Chez Nathalie

Mardi Matin

Poissonier

Le Goëland

Mardi entre 13h et 14h

Boucher

M. Courdurier

Vendredi après-midi

Numéros d'Urgence

Gendarmerie (Marcillac)

17

(ou 05 55 27 81 15)

Garde Médicale

15

SAMU

15

Pompiers

18

(ou 112 depuis un portable)



Mairie

Horaires :

Lundi et Jeudi de 14h à 17h

Téléphone :

05 55 29 12 95

e mail :

mairie.gumont@wanadoo.fr

Site Web :

www.gumond.fr

Syndicat des Eaux du Morel

Bureau 05 55 27 79 26

Dépannage 06 81 74 75 39

06 78 73 95 04